





CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

VRAC Marseille : développement de groupements d'achats de produits de qualité dans les quartiers prioritaires de la Métropole Aix-Marseille-Provence

la Cité de l'agriculture

37 boulevard National 13001 Marseille Voir le site internet

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Les quartiers relevant du contrat de ville de la Métropole Aix-Marseille Provence sont des territoires marqués par la pauvreté au sein desquels les habitant.e.s font face à de multiples obstacles pour s'alimenter de manière qualitative et durable : des obstacles économiques, géographiques, pratiques et symboliques.

La Cité de l'agriculture est un outil de recherches, d'actions et d'interventions face à la nécessité d'une profonde transformation écologique et sociale de notre société. Elle place l'accès à l'alimentation durable et l'agriculture urbaine en clefs de voûte de la transition écologique des villes.

Lancé en octobre 2019 par La Cité de l'agriculture, le projet "Opération Désert Alimentaire" inclut une série d'actions autour de l'accessibilité alimentaire associées à des activités de sensibilisation. Parmi elles, la préfiguration d'un groupement d'achat qui s'appuie sur un constat décisif : sans une offre de qualité accessible sur un territoire, les habitant.e.s n'ont pas le choix de leur alimentation et les discours sur l'alimentation durable restent à l'état d'incantations hors-sol souvent culpabilisantes.

C'est en s'appuyant sur ce constat que la Cité de l'agriculture s'associe en 2022 au réseau national VRAC pour développer le projet VRAC sur la métropole Aix-Marseille-Provence.

L'association VRAC favorise le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique sur plusieurs territoires français et belges. Le projet de l'association est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages). Ainsi, VRAC permet aux habitant.e.s de ces quartiers de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, qui repose sur le collectif et les dynamiques locales pour faire face à la précarité et proposer un autre rapport à la consommation, à la santé et à l'image de soi.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'association VRAC favorise le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique sur plusieurs territoires français et belges. Le projet de l'association est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages). Ainsi, VRAC permet aux habitant.e.s de ces quartiers de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, qui repose sur le collectif et les dynamiques locales pour faire face à la précarité et proposer un autre rapport à la consommation, à la santé et à l'image de soi.

Résultats quantitatifs

- Création de 3 groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Métropole Aix-Marseille-Provence :
- > à Frais Vallon (Marseille 13e), en partenariat avec le centre social de Frais Vallon

- > à La Viste (Marseille 15e), en partenariat avec le centre social Del Rio et le bailleur Erilia
- > à Vitrolles, dans les quartiers prioritaires La Frescoule et Secteur Centre en partenariat avec la Ville, les bailleurs sociaux et les centres sociaux.

Données en sept. 2023 :

- Réalisation de 32 distributions des groupements d'achats ;
- Réalisation de 26 actions d'animation et de sensibilisation auprès des habitant.e.s des quartiers prioritaires et des adhérent.e.s du projet ;
- Adhésions de 164 foyers, soit 418 personnes touchées par l'action VRAC dans les foyers adhérents.

Résultats qualitatifs

Santé et nutrition :

- > impact sur l'accessibilité de tous tes à une alimentation de qualité
- > impact sur les comportements de consommation

Social et culturel:

- > impact sur le lien social
- > impact sur la sensibilisation à une alimentation de qualité

Participation et développement du pouvoir d'agir

- > impact sur l'engagement bénévole
- > impact sur la prise de conscience de la chaîne et du système alimentaire

Environnement:

- > impact sur la sensibilisation à une alimentation de qualité, bio, locale
- > impact sur la sensibilisation à la démarche zéro déchet

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Le projet VRAC met en place des groupements d'achat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Sur la base d'un catalogue de produits élaboré en lien avec les adhérent.e.s, des commandes sont réalisées chaque mois et sont suivies une à deux semaines plus tard par la livraison et l'organisation d'une épicerie éphémère pour la vente des produits à prix coûtant.

Le catalogue de produits, élaboré avec les adhérent.e.s, propose des produits issus de l'agriculture biologique ou paysanne, des produits locaux et/ou issus du circuit court, des produits équitables et labellisés pour les produits d'hygiène et d'entretien. La gamme contient des féculents, des légumineuses, des fruits secs et oléagineux, quelques produits transformés et des produits d'hygiène et d'entretien. Poursuivant l'objectif de fournir également des produits frais et locaux à ses adhérent.e.s, VRAC Marseille propose à la vente des légumes de la ferme Capri, produits localement selon les principes de l'agroécologie.

Les habitant.e.s ont la possibilité de rejoindre le groupement d'achat en devenant adhérent au projet.Il existe deux types d'adhésions :

une adhésion "quartier" à 1€ : J'habite en quartier prioritaire* ou en logement social ou j'ai de petits revenus (non imposable, RSA, parent au foyer, chômage, petite retraite, etc...). une adhésion "solidaire" à 20€ (maximum 30% des adhésions)

Les adhérent.e.s ont la possibilité de commander les produits souhaités :

depuis le site internet l'épicerie VRAC

par téléphone

par mail

lors de permanence mensuelles de prise de commandes chez les structures partenaires du projet (depuis août 2023)

Des distributions sont organisées pour chaque groupement d'achat mensuellement dans les lieux d'accueil (centre sociaux, salles municipales).

Les distributions reposent sur un ancrage territorial fort et une participation active des adhérent.e.s. VRAC propose également un volet d'animation et de sensibilisation sur les thématiques de l'alimentation et de l'agriculture durable. Des ateliers de cuisine ainsi que des visites de producteur.ice.s sont organisées.

Planning

Phase de structuration du projet : avril - septembre 2022

- Portage juridique : conventionnement avec VRAC France pour le portage du projet VRAC Marseille par la Cité de l'agriculture ;

- COPIL de lancement de projet avec les partenaires en avril 2022
- Ancrage, partenariats, extérieurs, essaimage : rencontres bailleurs sociaux, institutionnels, centres sociaux, structures associatives.
- Communication : réseaux sociaux, site web et supports graphiques ;
- Logistique et approvisionnement : recherche d'un local de stockage, aménagement, équipement matériel pour les distributions, élaboration d'un calendrier de 60 références de produits de qualité en lien avec les habitant.e.s des quartiers et adhérent.e.s ;
- Mobilisation des habitant.e.s des quartiers ciblés : tenue de stands de présentation du projet VRAC, de réunions d'informations.

octobre 2022 : Lancement des groupements d'achats à Marseille (Frais Vallon, La Viste) et à Vitrolles (Secteur Centre, La Frescoule) -

d'octobre 2022 à octobre 2023 :

- tenue de distributions mensuelles des groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de Frais Vallon, La Viste et Vitrolles ;
- poursuite de la mobilisation des habitant.e.s des quartiers ciblés : communication, tenue de stands de présentation ;
- poursuite de la mobilisation des partenaires sociaux du projet : transmission des éléments de communication, réunion de suivi de projets ;
- organisation d'animations : ateliers cuisine, visite producteurs, participation aux événements organisés par les centres sociaux partenaires ;
- poursuite de la mobilisation des adhérent.e.s bénévoles : organisation d'une journée adhérent.e.s ;
- ajout de produits au catalogue pour répondre aux besoins des adhérent.e.s ; poursuite des recherches pour un approvisionnement local et en circuit-court ;
- Réalisation de COPIL avec les partenaires du projet.

Moyens humains

avril à septembre 2022 : 0,3 ETP Coordination de projet 0,8 ETP Chargée de projet

octobre à juin 2023 :

0,8 ETP Coordination de projet

0,8 ETP Volontaire en service civique

à partir de juin 2023 :

0.8 ETP Coordination de proiet

0,8 ETP Chargé de mission

Moyens financiers

2022:

Charges : 72 198 Achats : 10 727

Services extérieurs : 2023 Autres services extérieurs : 2658 Charges de personnel : 44 878

Emploi des contributions volontaires en nature : 10 920

Produits: 72 403

Vente de marchandises : 6078

Subvention d'exploitation fonds publics : 65 728

Produits exceptionnels: 598

2023 (prévisionnel) : Charges : 110 420 achats : 29 733

services extérieurs : 5914 autres services extérieurs : 1320 Charges de personnel : 51 103

Fiche issue du centre de ressources www.optigede.ademe.fr

Participation aux frais BV: 22 351

Produits: 124 900 vente de produits: 24 000

sub exploitation fonds publics: 100 150 Autres produits de gestion courante: 750

Moyens techniques

- Local de stockage aménagé (racks de stockage, bac de plonge) (mutualisé avec les projets du pôle terrain de La Cité de l'agriculture : Épicerie mobile, Ferme Capri)
- Camion (mutualisé avec L'Épicerie mobile)
- matériel de stockage et de distributions : chariot de transport, seaux, pelles, balances, caisses de stockage, transpalette, caisses palettes, caisses à monnaie, terminal de paiement par carte bancaire
- matériel de communication : flamme, kakemono, nappes floquées VRAC
- Chez les partenaires qui accueillent VRAC : une dizaine de tables pour les distributions.

Partenaires mobilisés

Partenaire du portage de projet : VRAC France

Partenaires financiers:

Etat via VRAC France (Plan de relance)

Etat - DDETS

Métropole Aix-Marseille-Provence

Ville de Marseille

Contrat de ville de Vitrolles (Ville de Vitrolles, Etat, bailleurs sociaux : Logirem, Famille et Provence, Unicil, 13

Habitat, Logis méditerranée)

ADEME

Erilia

Fondation Ekibio

Partenaires opérationnels :

- Frais Vallon : Centre social de Frais Vallon, régie service 13
- La Viste : Centre social del rio, Erilia
- Vitrolles : Ville de Vitrolles, Centre social Calcaïra (Fédération Léo Lagrange), Association AVES (Centre social Le Bartas et Les Salyens), les bailleurs sociaux (Logirem, Unicil, Logis Méditerranée, Famille et Provence, 13 Habitat), ADDAP 13, Dunes.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Faire partie du réseau VRAC : l'association VRAC National met à disposition des ressources, un accompagnement technique et de nombreux outils.

mutualisation des moyens techniques avec les projets terrain de La Cité de l'agriculture et approvisionnement en légumes par le projet de la Ferme Capri ;

implication des centres sociaux partenaires du projet VRAC dans la mobilisation des habitant.e.s; participation des adhérent.e.s pour constituer un catalogue de produit répondant à leurs besoins.

Difficultés rencontrées

- Mise en place du volet logistique : difficulté à trouver un local de stockage
- Un approvisionnement en produits locaux et en circuit court multiplie le nombre de fournisseurs et les moyens logistiques nécessaires
- Difficile équation entre un approvisionnement local et des prix accessibles pour les adhérent.e.s
- Le projet repose en parti sur la mobilisation bénévole des adhérent.e.s qui est indispensable au bon fonctionnement du projet
- La non-accessibilité des produits à prix coûtant pour les foyers les plus modestes
- Le changement des habitudes de consommation prend du temps : anticipation de ses besoins pour réaliser une pré-commande des produits souhaités.
- pour les adhérent.e.s : être disponible au créneau de la distribution (1 fois par mois).

Recommandations éventuelles

- externaliser la logistique, coopérer avec d'autres acteurs de l'alimentation durable
- prévoir des permanences physiques dans les structures partenaires pour prendre les commandes des adhérent.e.s vivant la fracture numérique
- lors des distributions : toujours prévoir des produits en plus (des produits commandés) pour les nouveaux adhérent.e.s.

Mots clés

ACHAT DURABLE | ASSOCIATIONS | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | LABEL ECOLOGIQUE | CONSOMMATION DURABLE

Dernière actualisation

Octobre 2023 Fiche réalisée sur le site <u>optigede.ademe.fr</u> sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Fanch Frigot jean-baptiste@cite-agri.fr Direction régionale toutes les régions